

Référence : **105017**

RECHARGE SILICOPHOSPHATE ANTITARTRE ANTI CORROSION - SACHET DE 1KG



LIMITE LE DÉPÔT ET L'INCRUSTATION DU CALCAIRE ET ÉVITE LA CORROSION SUR LES PARTIES MÉTALLIQUES DE L'INSTALLATION. L'UTILISATION DES CRISTAUX DE SILICOPHOSPHATE LIMITE EFFICACEMENT LES EFFETS NÉFASTES DE L'ANTARTRAGE (SUR-CONSOMMATION D'ÉNERGIE) ET DE LA CORROSION SUR LES APPAREILS SANITAIRES (DÉTÉRIORATION DE PIÈCES).

ASSURE UNE QUALITÉ DE LAVAGE OPTIMUM POUR RENDRE VOTRE LINGE MOINS RÊCHE ET LIMITE L'UTILISATION D'ASSOUPLISSANTS.

PERMET LA RECHARGE DE CARTOUCHE MERKUR

FABRICATION EUROPÉENNE

DESCRIPTION	Recharge de 1 Kg de cristaux de silicophosphate de qualité alimentaire pour tous types de cartouche rechargeable limitant le dépôt et l'incrustation du calcaire et évitant la corrosion sur les parties métalliques de l'installation. L'utilisation des cristaux de silicophosphate limite efficacement les effets néfastes de l'antartrage (sur-consommation d'énergie) et de la corrosion sur les appareils sanitaires (détérioration de pièces). Le silicophosphate assure une qualité de lavage optimum pour rendre votre linge moins rêche et limite l'utilisation d'assouplissants.
CARACTÉRISTIQUES	Sceau de 1 Kg de cristaux de silicophosphate Température : 35°C
APPLICATIONS	Le silicophosphate se dissout lentement dans l'eau froide sanitaire pour protéger efficacement l'installation contre la corrosion et la formation de tartre. Economique et écologique, la recharge de silicophosphate permet de remplacer les cristaux sans
CONDITIONS D'UTILISATION	Température maxi d'utilisation : 35°C
COMPATIBILITÉ	Compatible avec tous types de conteneurs de cartouches et filtres de silicophosphate
PRÉCAUTION D'EMPLOI	Nettoyage nécessaire du bol à chaque remplacement des cristaux de silicophosphate Ne convient pas pour l'utilisation d'eau chaude

SPECIFICATIONS D'INSTALLATION	Permet d'améliorer la qualité de l'eau sanitaire, de boisson et de chauffage.
	N'est pas adapté pour une application autre que celle décrite ci-dessus. Notre garantie porte sur les défauts de matière ou de fabrication et s'applique dans les conditions définies par le fabricant. La garantie ne couvre pas les consommables, l'usure normale, les pièces mobiles (2 ans), les dommages dus aux chocs, au gel, le défaut d'entretien régulier et approprié, de produits d'entretien trop agressifs ou de traitements de l'eau inadaptés, à la présence de corps étrangers véhiculés par l'eau (limaille, sable, calcaire, etc...) la mise en oeuvre non conforme aux règles de l'art, avis et fiche technique et aux DTU.
PRESCRIPTION DE POSE	Adapté aux cartouches rechargeable
PRESCRIPTION D'ENTRETIEN	Nettoyage des bols à chaque changement de cristaux au minimum une fois par an ou tous les 70 m3 d'eau traitée.